

Bruxelles, le 09 AOUT 2018
A(2018)3140504 3554229

Mme Ana Gomes
Députée au Parlement européen
Mme Marisa Matias
Députée au Parlement européen

Chères collègues,

Je vous remercie pour votre lettre du 14 juin 2018 dans laquelle vous appelez mon attention sur la situation et l'état de santé de M. Mohamed Cheikh Ould Mkhaitir retenu en résidence surveillée en Mauritanie.

Comme vous le savez, l'Union européenne soutient fortement le principe d'une justice équitable et indépendante et le droit à la liberté d'expression. A ce titre, j'accorde une attention particulière à la situation des droits de l'homme et au sort de leurs défenseurs dans le cadre des relations que l'Union européenne entretient avec ses partenaires.

C'est particulièrement le cas pour la Mauritanie avec laquelle, comme vous le soulignez, les enjeux de coopération sont importants, notamment en matière de sécurité mais aussi dans les domaines des droits de l'homme et de la réforme du secteur de la justice.

Je suis sensibilisée et alertée sur le traitement judiciaire des personnes incriminées pour faits d'opinion. C'est notamment le cas de M. Mkhaitir dont le sort demeure un motif d'inquiétude en raison notamment des informations que nous avons sur la détérioration de son état de santé. La Délégation de l'UE à Nouakchott est en contact très régulier avec les autorités mauritaniennes pour s'enquérir de la situation de M. Mkhaitir. Ces démarches répétées font l'objet d'une coordination avec les Ambassades des Etats membres représentées à Nouakchott et sont aussi relayées dans le cadre du dialogue politique que nous entretenons avec le gouvernement de la République Islamique de Mauritanie en vertu de l'article 8 de la Convention de Cotonou et qui couvre la question du respect des droits de l'homme et de l'Etat de droit.

J'ai, pour ma part, abordé la question à l'occasion de l'entretien que j'ai tenu à avoir avec le nouveau Ministre des Affaires étrangères de la Mauritanie, M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, en marge de la réunion ministérielle entre l'UE et les pays du G5 le 18 juin dernier.

Soyez assurées que nous nous efforçons d'obtenir une réponse au plus vite avec l'appui des Etats membres et de nos partenaires internationaux.

Je vous prie d'agréer, chères collègues, l'expression de ma considération distinguée.



Federica Mogherini